

Référence : C4 – C4.2 – 5 – MTPM



Développer de nouvelles ressourceries

Soutenir la mise en œuvre, au niveau pertinent, des solutions de prévention, de sensibilisation et d'information sur la bonne gestion des déchets

ACTEUR ET TERRITOIRE



Métropole Toulon Provence Méditerranée
39 avenue de la Résistance
83041 Toulon

Catherine MARQUET
Chargée de mission planification et ingénierie
cmarquet@metropoletpm.fr
Tél : 04 94 05 35 33

CONTEXTE

Anciennement Communauté d'Agglomération, transformée en janvier 2019 en Métropole Toulon Provence Méditerranée, elle a exercé dès sa création la compétence traitement des déchets et elle exerce la compétence collecte depuis le 1^{er} janvier 2017, incluant la gestion des 11 déchèteries du territoire. Elle rassemble aujourd'hui douze communes et compte 439 542 habitants pour un territoire d'une superficie de 36 654 hectares dont 200 km de littoral (incluant les îles d'Hyères).

La Métropole a la volonté de « promouvoir le réemploi et le développement de Ressourceries » en s'appuyant sur la dynamique territoriale et les acteurs associatifs.

Dans le cadre du projet LIFE IP Smart Waste, la Métropole a souhaité lancer **une étude de faisabilité pour implanter des ressourceries sur le territoire.**

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Lancer une étude de faisabilité pour implanter des ressourceries sur le territoire.

Objectifs quantitatifs

1 ressourcerie sur le territoire
 655 t en année 1valorisées à 90%
 3 flux au minimum (électroménager, mobilier, encombrants en mélange)
 Création de 12 emplois
 Chiffre d'affaires cible : 200 KE

Résultats quantitatifs

En attente de conduite du projet

Résultats qualitatifs

L'étude aboutit à une répartition géographique des implantations selon 3 lieux situés respectivement à l'ouest (La Seyne ou Toulon), au centre (Toulon centre-ville) et à l'est (Le Pradet)
 Les lieux de l'est et l'ouest sont identifiés : terrains des futures déchèteries à construire dans lesquelles un espace sera réservé aux ressourceries
 Pour l'exploitation de la ressourcerie, 3 scenarii ont été proposés dans l'étude avec des statuts juridiques différents (Atelier Chantier d'Insertion, Entreprise d'Insertion, Association) Les comptes d'exploitation prévisionnels sur 5 ans ont été produits pour chaque type de structure.

MISE EN ŒUVRE

Cette étude a été structurée de la façon suivante :

1^{ère} partie : diagnostic territorial

- un diagnostic de la gestion/prévention des déchets sur TPM : étude du gisement potentiel de réemploi,
- analyse des déchèteries permettant un accès au gisement...
- un diagnostic des acteurs locaux du réemploi (et de la réparation /économie de la fonctionnalité non abordé) sur le territoire, qu'ils soient mono ou multi-filières.

2^{ème} partie de l'étude : étude de faisabilité

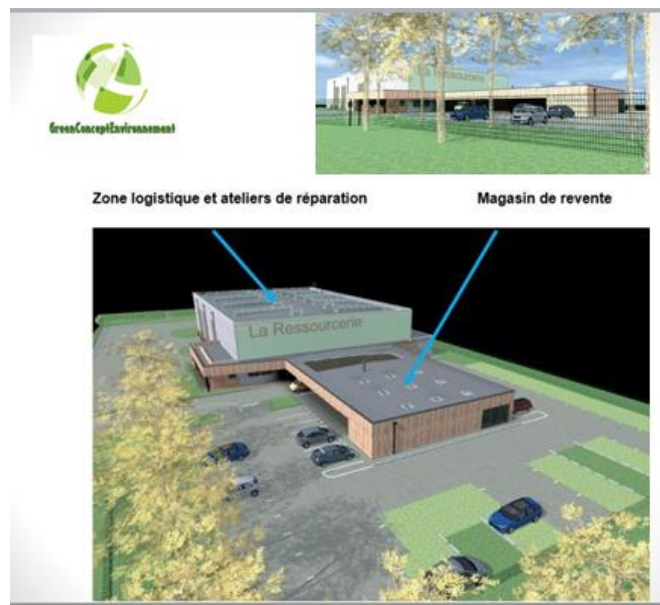
- plusieurs scénarii selon les besoins estimés : lien entre acteurs, modèles économiques, modes de conventionnement possibles avec TPM
- réflexion sur le contenu et modalités d'un appel à candidature qui suivra l'étude, afin d'accompagner la mise en œuvre.

L'étude doit prendre en compte tous les aspects de la faisabilité d'une recyclerie (techniques, humains, juridiques et financiers)

L'ensemble de ces éléments, notamment l'analyse comparative des scénarios d'implantation, doit faire l'objet d'une synthèse qui permette de conclure sur la faisabilité d'une ou plusieurs recycleries sur le territoire.

Cette démarche s'inscrit dans une démarche partenariale et s'accompagne d'un comité de pilotage (composé des acteurs et partenaires locaux ainsi que du Conseil Régional et de l'ADEME) afin d'optimiser et valoriser cette dynamique dans une démarche durable intelligente et inclusive.

Description de l'action



<p>Planning</p>	<p>Phase 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2018 : rédaction du cahier des charges-mise en concurrence • 18 décembre 2018 : notification du marché • 17 janvier 2019 : 1^{er} comité technique lancement de la phase 1 • 1^{er} mars 2019 : groupe de travail interne - présentation de l'état des lieux des déchèteries / recherche de ressources pour la ressourcerie • 22 mars 2019 : 1^{er} comité de pilotage : validation des ressources, validation des 3 scénarii à construire + Validation de la phase 1 diagnostic <p>Phase 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 juillet 2019 : 2nd comité technique de validation de la phase 2 • 12 juillet 2019 : 2nd copil de validation de la phase 2
<p>Année principale de réalisation</p>	<p>2019</p>
<p>Moyens humains</p>	<p>Secrétariat de direction 1 personne Ingénieur Prévention 1 personne</p>
<p>Moyens financiers</p>	<p>32 000 € TTC</p>
<p>Moyens techniques</p>	<p>Matériel de bureau et de réunion</p>
<p>Partenaires mobilisés</p>	<p>Forte mobilisation en comité technique des partenaires consulaires (Métiers, Agriculture, Commerce) directions connexes (Insertion professionnelle, habitat et ville, fonds européen, Economie, Aménagement du territoire scot), Sittomat, le syndicat de traitement qui gère l'UVE de Toulon, le Comité d'Orientation Stratégique qui réunit les élus des 12 communes sur la compétence déchets, l'Association Régionale des Ressourceries.</p>

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Bureau d'études d'expérience dans le domaine des ressourceries
 Beaucoup de réunions intermédiaires avec le chargé de mission opérationnel/déchèteries, l'élu vice-président en charge de la compétence gestion des déchets, notamment pour valider la stratégie, les lieux, les ressources...

Difficultés rencontrées

Difficultés pour faire valider le modèle économique par le comité technique, mais le bureau d'études a refait cette partie de l'étude, d'où l'intérêt d'associer largement les partenaires au comité technique.

Recommandations

Commencer par trouver des lieux d'implantation, nous avons eu « l'opportunité » des projets de reconstruction de 3 des 11 déchèteries pour réserver un espace ressourcerie
 Rencontrer les acteurs du réemploi déjà en place.
